



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique de la sante

Question écrite n° 7782

Texte de la question

M Rene Andre attire l'attention de M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, sur l'avenir de l'education pour la sante. Les comites departementaux d'education pour la sante se sont vu confier un certain nombre de taches pour la realisation desquelles ils se heurtent a un probleme d'insuffisance de credits. Pour etre efficaces, ces comites doivent se doter d'une structure legere composee au minimum d'un secretariat et d'un animateur organisateur, ce qu'a l'heure actuelle leurs budgets ne leur permettent pas de faire. Il lui demande donc s'il envisage de creer une ligne budgetaire qui permette a ces comites departementaux d'education pour la sante d'avoir une existence assuree.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale rappelle a l'honorable parlementaire que le comite departemental d'education pour la sante doit etre le lieu privilegie de rassemblement et de concertation de l'ensemble des structures privees, publiques ou para-publiques concourant a l'education pour la sante. Le financement des actions menees doit etre multiple et associer notamment l'Etat, les conseils generaux, les organismes de protection sociale, etc. L'Etat, malgre une reduction sensible, il est vrai, a maintenu les credits regionalises de promotion de la sante qui servent a financer les programmes d'education pour la sante menes, notamment, par les comites departementaux. Une aide materielle importante est en outre apportee a ces comites par le biais des documents qui leur sont fournis gratuitement par le comite francais d'education pour la sante, subventionne a plus de 85 p 100 par l'Etat. De plus, en 1989, pour la premiere fois, une ligne budgetaire a ete ouverte au budget de ce comite pour aider a la formation d'educateurs pour la sante. Enfin, des 1988, ont ete financees par cette association, sous tutelle de mon ministere, quelques action innovantes menees par les comites departementaux. L'aide ainsi apportee par l'Etat, alors que nous sommes en periode de rigueur budgetaire, est loin d'etre negligeable. Cet effort sera soutenu, et si possible amplifie, dans les annees a venir afin que tous les comites aient les moyens d'une efficacite accrue.

Données clés

Auteur : [M. Andr• Ren•](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7782

Rubrique : Sante publique

Ministère interrogé : solidarite,santé et protection sociale,porte-parole du gouvern

Ministère attributaire : solidarite, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 janvier 1989, page 116